



République du Sénégal

Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTRE DE L'ECONOMIE

ET DES FINANCES

**FORMULATION DU DOCUMENT CADRE DE REFERENCE DE LA POLITIQUE
ECONOMIQUE ET SOCIALE DU SENEGAL
POUR LA PERIODE 2011-2015**

**Atelier de présentation et d'enrichissement du pré-rapport du groupe
1 : Agriculture et sécurité alimentaire, Elevage, Pêche et aquaculture,
Hydraulique rurale (eau pour la production), Transformation
agroalimentaire**

Dakar : du 21 au 22 juin 2010

**Rapport du sous-groupe « Hydraulique rurale (eau pour la
production) »**

L'An Deux Mille Dix et les 21 et 22 juin, le sous-groupe hydraulique rurale, s'est réunie dans la pièce 412 de l'Hôtel NDiambour à 11 heures en vue de procéder à l'examen du chapitre 4 du rapport du Document Cadre de Référence de la Politique Economique et Sociale du Sénégal (Groupe 1).

Etaient présent :

- | | | | |
|--------------------|---------|-------------|-------------|
| • Mr Masse | NIANG | DEM/MUHCH | Président ; |
| • Mr Richard | TENDENG | DHR/MUHCH | Rapporteur; |
| • Mr Samba Yomb | M. DIAW | DGPRE/MUHCH | Membre; |
| • Mr Michel Birame | BASSE | DNP/MEF | Membre. |

NB : Il faut préciser que le sous-groupe a travaillé en l'absence des structures clés directement concernées par l'utilisation de l'eau pour les besoins de production (agricoles, industrielles et minières).

En prélude, le sous groupe a d'abord examiné les termes de référence et la démarche suivante a été adoptée :

- 1- Confirmation de la pertinence et de la fiabilité des informations contenues dans le rapport ;
- 2- Enrichissement du document par l'apport d'éléments indicatifs sur le contenu et l'orientation de certains projets et programmes ;
- 3- Recommandations.

1- Confirmation de la pertinence et de la fiabilité des informations contenues dans le rapport :

Le sous- groupe a passé en revue le chapitre iv en vue de mieux préciser les données et informations traitées.

En ce qui concerne l'utilisation de l'eau souterraine dans les Niayes, il conviendrait d'ajouter l'apport non négligeable de la SDE par rapport aux quotas maraîchers (environ 10 000 m³/j). Quant à la répartition géographique des ressources en eaux souterraines, elle se présente comme suit : sédimentaire 80% (plus abondante et plus accessible) et socle 20% (moins abondante et d'accès difficile).

Dans l'état actuel de l'exploitation des forages ruraux, les périmètres irrigables peuvent difficilement dépasser les 6 hectares par ouvrage.

Dans le cadre de la collaboration entre la DEM et l'ANREVA, il a été précisé que la zone d'intervention est circonscrite aux régions de Diourbel, Thiès, Fatick, Kaolack et Kaffrine.

Les dates de réalisation des barrages de confluent et de Niandumba sont antérieures aux dates indiquées dans le document (2006-2010).

2- Enrichissement du document par l'apport d'éléments indicatifs sur le contenu et l'orientation de certains projets et programmes

Dans le souci de rester dans les limites strictes du thème traité, le sous-groupe a jugé nécessaire de reformuler ou d'élaguer tout ce qui n'est pas lié à l'eau pour la production.

Ainsi, le point II.2 a été modifié comme suit : « Etat des lieux et analyse de la situation de l'hydraulique pour la production agricole sur la période 2006-2010 ».

En outre, tout le paragraphe intitulé : Bref aperçu sur la formation du taux d'accès à l'eau potable en milieu rural a été supprimé. De même tout ce qui a trait au transfert de la maintenance des forages ruraux, à la généralisation des ASUFOR, au plan d'adaptation de la DEM et au taux de disponibilité des forages a été supprimé.

Quant à l'aspect relatif à la mobilisation des financements pour l'accès à l'eau potable en milieu rural, le sous-groupe a jugé que ce thème sera traité dans le groupe 6.

Parallèlement à ce travail, le sous-groupe a estimé que certains projets et programmes annoncés dans le chapitre iv méritent d'être approfondis et mieux documentés sur les points suivant :

- Informations manquantes à renseigner et ;
- Sources de renseignement.

A cet effet, le sous-groupe a dressé le tableau suivant:

DESIGNATION PROJET OU PROGRAMME	Informations manquantes à renseigner	Sources de renseignement
Valorisation des eaux de surface en zone péri-urbaine et rurale	Type d'eau (eau usée, eau de surface ou souterraine, eau potable)	ONAS, SAED, SODAGRI, PAPIL, SDE, PDMAS, ANREVA etc.
Développement de la petite hydraulique et des activités connexes	Objectifs, consistances, résultats attendus et modalités de mise en œuvre....	SAED
Gestion intégrée des terres et des eaux	Objectifs, consistances, résultats attendus et modalités de mise en œuvre....	SAED
Utilisation de l'excédant d'eau des forages	Les superficies irrigables, les volumes d'eau à mobiliser, la programmation etc.	ANREVA et DEM
Projet BRAVAFOR	Zones concernées, modalités de mise en œuvre, cible	DBRLA, CTB
Projet des bassins de rétention	Zones concernées, vocation, données générales (durée, volume, profondeur.....)	DBRLA
PAPIL	Zones concernées, durée de vie du projet, type de réalisation et d'irrigation	PAPIL, DBRLA
L'étude pour la mobilisation des ressources en eau alternatives pour l'irrigation dans la région de Dakar	Etat d'avancement du projet	SONES, PDMAS

3- Recommandations

Afin de ratisser large et de prendre en compte les préoccupations des acteurs clés du thème, le sous-groupe suggère au président du groupe 1 et à l'UCSPE de prendre l'attache des structures suivantes :

- ANREVA ;
- DBRLA-PAPIL-PDMAS-PADERBA ;
- SONES-SDE-DHU-ONAS ;
- APRHN ;
- SAED-SODAGR-Les Grands Domaines du Sénégal (GDS) ;
- Office du Lac de Guiers ;
- OMVS et OMVG ;
- CARITAS ;
- Association des maraîchers du Sénégal ;
- UAEL (Union des Associations d'Elus locaux) ;
- ANAMS.

Compte tenu de la dispersion des interventions, le sous-groupe suggère la mise en place d'une structure chargée de coordonner le volet eau pour la production.

Le Rapporteur



**Richard TENDENG
DHR/MUHCH /**